

AFGSU SSE Module 9 : Prise en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques.

PUBLIC :

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014)

Personnels des SAMU/SMUR, SAU, et autres structures de soins des ES chargés d'assurer la PEC des patients victimes d'agents Nucléaires, Chimiques et Radiologiques (NRC).

PREREQUIS : Module 7 « Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs » et Module 8 « Décontamination hospitalière approfondie » de l'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle.

DATES : Cf. catalogue formation et/ou site internet du CESU 74

DUREE : 1 jour (7 heures)

HORAIRE : 08h00– 16h30

LIEU : CESU 74

Centre Hospitalier Annecy Genevois site Annecy .

COÛT : 175 euros par apprenant (Tarif de groupe possible)

MODALITES D'EVALUATION :

Évaluation formative, auto et hétéro-évaluation avec :

- Mise en situation
- Processus en groupe d'apprenant "essai erreur"
- Questionnements ciblés
- Analyse continue avec les participants
- Evaluation "delta/plus" : comparaison aux recommandations, analyse des écarts, processus d'amélioration.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance de méthodes pédagogiques tout au long de la formation : méthode démonstrative, de découverte ou d'immersion.

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

- Techniques de pédagogie active
- Résolution de problèmes et apprentissage par problème
- Mises en situation apprenante/scénario authentique
- Apprentissage par simulation
- Ateliers pratiques, ateliers de geste, apprentissages procéduraux.

INTERVENANT(S) :

Médecins, infirmiers, ambulanciers, enseignants en soins d'urgence du CESU 74. Formateur en simulation en santé.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Bulletin d'inscription à retourner par courriel :

cesu74@ch-annecygenevois.fr au plus tard 7 jours avant la formation

ACCESSIBILITE : nous consulter pour répondre à vos besoins.

Objectifs :

- Identifier et prendre en charge des patients victimes d'agents NRC.

Contenu de la formation :

- Identification d'un risque NRC dès la régulation médicale ou à l'accueil des urgences à partir d'éléments de contexte, des moyens de détection et recueil des signes cliniques.
- Maîtrise des mesures de protection individuelle et collective permettant d'éviter un transfert de contamination.
- Principes de prise en charge des patients en pré-hospitalier et en intra-hospitalier et de traitements des intoxications nucléaires, radiologiques et chimiques.
- Principes de décontamination d'urgence et indications de décontamination approfondie.
- Triage et prise en charge des patients en urgence vitale tout en procédant aux mesures de décontamination.
- Indications et administration des médicaments antidotes disponibles dans les postes sanitaires mobiles et autres moyens projetables.

Si les Modules 7-8 et 9 sont regroupés, la formation des 3 modules se déroulera sur 2 jours consécutifs, soit 14 heures pour un montant de 350 euros.

CESU-08.07.2025-V5